ASSOCIATION AMBROISE CROIZAT

UNE HISTOIRE SOCIALE EN HÉRITAGE

De l'observation à l'action : des réponses concrètes aux défis sociaux et sociétaux d'hier à aujourd'hui

ASSOCIATION AMBROISE CROIZAT

Photo de couverture :
Ambroise Croizat posant
la première pierre d'une caisse
primaire de sécurité sociale,
sans date © DR | coll. IHS CGT

ASSOCIATION AMBROISE CROIZAT

UNE HISTOIRE SOCIALE EN HÉRITAGE

De l'observation à l'action : des réponses concrètes aux défis sociaux et sociétaux d'hier à aujourd'hui

ASSOCIATION AMBROISE CROIZAT

L'ASSOCIATION AMBROISE CROIZAT

UN ENGAGEMENT SOCIAL INSCRIT DANS L'HISTOIRE

Fondée en 1973, l'association Ambroise Croizat est l'héritière d'un mouvement social né dans les années 1930 pour garantir aux travailleurs et à leurs familles l'accès à la santé et à la formation. Son histoire, comme celle de ses établissements, s'inscrit dans les grandes avancées sociales du XXe siècle – celles du Front populaire (1936) puis la création de la Sécurité sociale (1945) portée par Ambroise Croizat. Ancrée dans une lignée de conquêtes sociales, l'association place l'humain au cœur de son engagement et de ses actions.

Cortège du syndicat CGT des métaux de la Seine [1937-1938]
© DR | IHS CGT Métallurgie

1930-1940

LES ORIGINES D'UN MOUVEMENT SOLIDAIRE ET TRANSFORMATEUR

Naissance d'un réseau de solidarité

En 1936, le Front populaire, une coalition de partis politiques de gauche unis contre la montée de l'extrême droite et du fascisme, remporte les élections législatives. Cette victoire déclenche une vague de grèves dans toute la France, qui permet d'obtenir des avancées sociales majeures : droit au chômage, congés payés, réduction du temps de travail de 48h à 40h par semaine, scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans.

Dans cet élan, le syndicalisme connaît une progression fulgurante. En seulement deux ans, l'Union syndicale des métallurgistes de la région parisienne[1] voit son nombre d'adhérents passer de 10 000 en 1935 à près de 250 000 en 1937.

Cette syndicalisation massive engendre une augmentation des ressources financières de l'organisation et permet la mise en place de structures sociales qui répondent à des besoins de base du monde ouvrier, tant du côté de la santé, de l'éducation ou encore des loisirs.

1 . Ancêtre de l'Union des syndicats des travailleurs de la métallurgie (USTM) de la Seine et la Seine et Oise. Cette branche professionnelle fait partie de la CGT dont les effectifs sont alors multipliés par cinq. Après 1968, l'USTM-RP est dissoute et remplacée par l'Union syndicale de la métallurgie Île-de-France.

Polyclinique dispensaire, façade antérieure à 1945.

Employées de la Mutuelle des travailleurs de la métallurgie & Usagers accueillis au guichet de la Mutuelle des travailleurs de la métallurgie, années 1940, fonds Association Ambroise Croizat (AAC)

Des lieux pour se soigner, se former, se reposer

Au 9 rue des Bluets (Paris 11e arrondissement), un immeuble spacieux accueille la **Mutuelle des travailleurs de la métallurgie**, la **Caisse d'accidents du travail** et un **dispensaire-polyclinique** qui propose des soins accessibles aux travailleurs et à leurs familles. À une époque où tomber malade signifie souvent perdre son emploi et sombrer dans la précarité, la santé est une préoccupation majeure.

Ces différents services disposent d'équipements parmi les plus modernes pour l'époque : salle de visite médicale, salle de pansements, espacé dédié aux soins du nez, des oreilles et des yeux, cabinet dentaire, salle de « soins électriques » «et de petite chirurgie, cabinet de radiologie, ainsi qu'un centre médical pour les enfants.

Cabinet dentaire, polyclinique-dispensaire, années 1940, Fonds AAC

Centre médical pour enfants, polyclinique-dispensaire, années 1940, Fonds AAC

Salle de stérilisation, polyclinique-dispensaire, années 1940, Fonds AAC

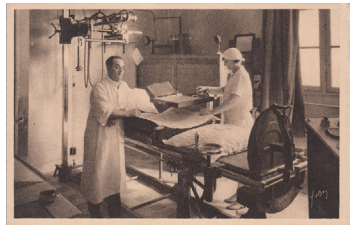

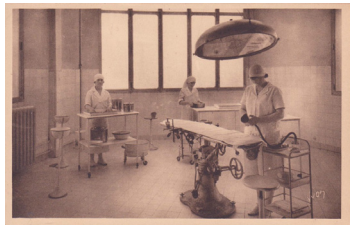

Service de radiographie, polyclinique-dispensaire, années 1940, Fonds AAC

Service chirurgie, polyclinique-dispensaire, années 1940, Fonds AAC

De 1937 à 1939, une **école de rééducation professionnelle** pour adultes ouvre ses portes à Paris (11e arrondissement), avec l'agrément du ministère du Travail. C'est l'un des trois seuls centres de ce type en région parisienne à l'époque. Plus d'un millier d'ouvriers y sont formés aux métiers de l'industrie mécanique : ajusteurs, tourneurs, fraiseurs, rectifieurs, raboteurs. Le niveau de qualification est tel qu'un prototype d'avion, le MH 20, y est entièrement fabriqué en 1938 et 1939.

Les cours, gratuits et dispensés en journée, sont complétés par une allocation de 5 francs par jour versée par le Conseil général de la Seine, en plus de l'indemnité de chômage. Les stages en entreprise durent environ six mois, et la plupart des stagiaires sont ensuite embauchés comme ouvriers professionnels dans les usines d'aviation. L'école ferme en 1939 en raison de la guerre, puis rouvre en 1945 sous le nom de **Centre Bernard Jugault**[2]. Installé avenue du Général Michel Bizot (Paris 12e arrondissement), le centre accueille tous les adultes, sans distinction, avant de fermer définitivement en juin 1952.

2 . En hommage à cet ancien moniteur fusillé par les nazis.

Formations dispensées au Centre Bernard Jugault, années 1940-1950, Fonds AAC

Formations dispensées au Centre Bernard Jugault, années 1940-1950, Fonds AAC

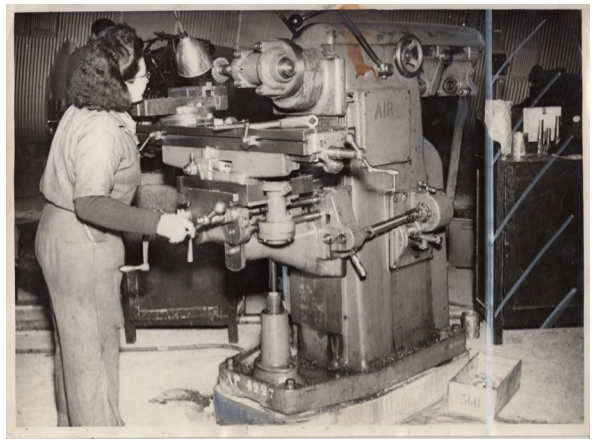

Formations dispensées au Centre Bernard Jugault, années 1940-1950, Fonds AAC

Le **parc de loisirs de Baillet**, en Seine-et-Loire est mis à la disposition des métallurgistes à la suite de la conquête des 40 heures en 5 jours. Cette propriété boisée, proche de Paris, offre ainsi aux travailleurs un lieu de détente accessible.

Un domaine de 67 hectares à Vouzeron (Cher) offre aux métallurgistes et à leurs familles un lieu de vacances. Le château et son parc boisé accueillent une colonie de vacances en 1937 et 1938. En 1937, 554 enfants de métallurgistes totalisent 20 161 jours de vacances, et en 1938, 734 enfants totalisent 26 424 jours.

Pour gérer ces réalisation sociales, l'**Union fraternelle des métallurgistes (UFM) est créée en 1938.**

Vue du parc de loisirs de Baillet et son étang, années 1930-1940, Fonds AAC

Domaine de Vouzeron, années 1930-1940, fonds AAC

1945-1960

RECONSTRUCTION ET SÉCURITÉ SOCIALE

Refonder la solidarité : l'après-guerre et la naissance de la Sécurité sociale

Dans l'immédiat après-guerre, la société française porte encore les traces physiques du conflit. Anciens prisonniers, mutilés, pensionnés de guerre, ainsi que les personnes atteintes de tuberculose, font partie des premiers à bénéficier des centres de rééducation professionnelle, créés pour favoriser leur réinsertion dans l'économie nationale. Ces centres se développent grâce à la prise en charge par la Sécurité sociale des accidents du travail et des maladies professionnelles, favorisant ainsi la réhabilitation des travailleurs blessés ou malades et leur retour à l'emploi. La mise en place de la Sécurité sociale[3] dès 1946, portée par Ambroise Croizat, transforme en profondeur le paysage social et médical, en consacrant le droit à la réparation des dommages liés au travail et à la maladie, dans un esprit de solidarité. Son objectif est de garantir une protection contre l'ensemble des risques : maladie, vieillesse, maternité et accidents du travail. Elle ouvre également la voie à l'indemnisation et au financement d'initiatives en matière de formation, notamment avec la mise en place de centres de formation professionnelle des travailleurs handicapés.

3 . Le gouvernement provisoire dirigé par le Général de Gaulle promulgue, le 4 octobre 1945, l'ordonnance qui crée la Sécurité sociale.

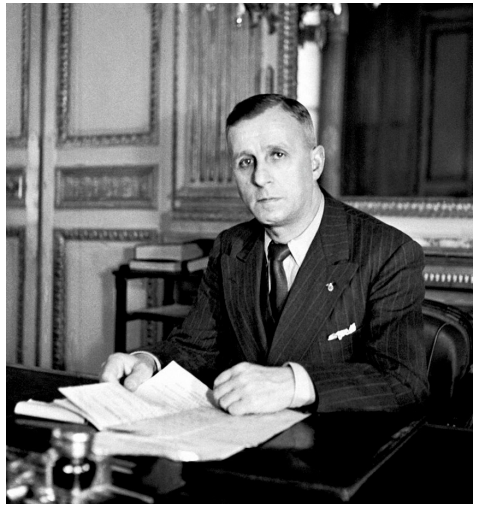

Portrait Ambroise Croizat, sd, Fonds AAC

Ambroise Croizat, bâtisseur de la Sécurité sociale

Ouvrier métallurgiste et syndicaliste, Ambroise Croizat (1901-1951), fils d'un ouvrier savoyard, s'engage très jeune dans le syndicalisme et devient un ardent défenseur des droits des travailleurs. Il est secrétaire général de la fédération CGT de la métallurgie (1936-1940, puis 1944-1951) et député communiste de la Seine à deux reprises (1936-1940 et 1945-1951). Nommé ministre du Travail de novembre 1945 à mai 1947, il joue un rôle éminent dans la mise en place de la Sécurité sociale. Sous son impulsion, les accidents du travail et les maladies professionnelles sont reconnus, et un droit à la formation professionnelle pour les adultes est instauré.
Ambroise Croizat s'attaque également aux inégalités salariales entre les femmes et les hommes. Depuis des décennies, les salaires des femmes étaient en moyenne inférieurs de 10% à ceux des hommes, justifiés par une prétendue moindre force physique et productivité. Le 10 juillet 1946, il met fin à cette injustice en supprimant officiellement l'abattement appliqué aux salaires des femmes.

Dans ce contexte, les réalisations sociales gérées par l'UFM évoluent pour répondre aux nouveaux besoins.

Développement des missions : reconstruire par le soin et la formation

En 1947, la polyclinique des Bluets ouvre un service de chirurgie (22 lits) et une maternité (42 lits), qui devient un lieu de référence pour la préparation à l'accouchement et le suivi des futures mères.

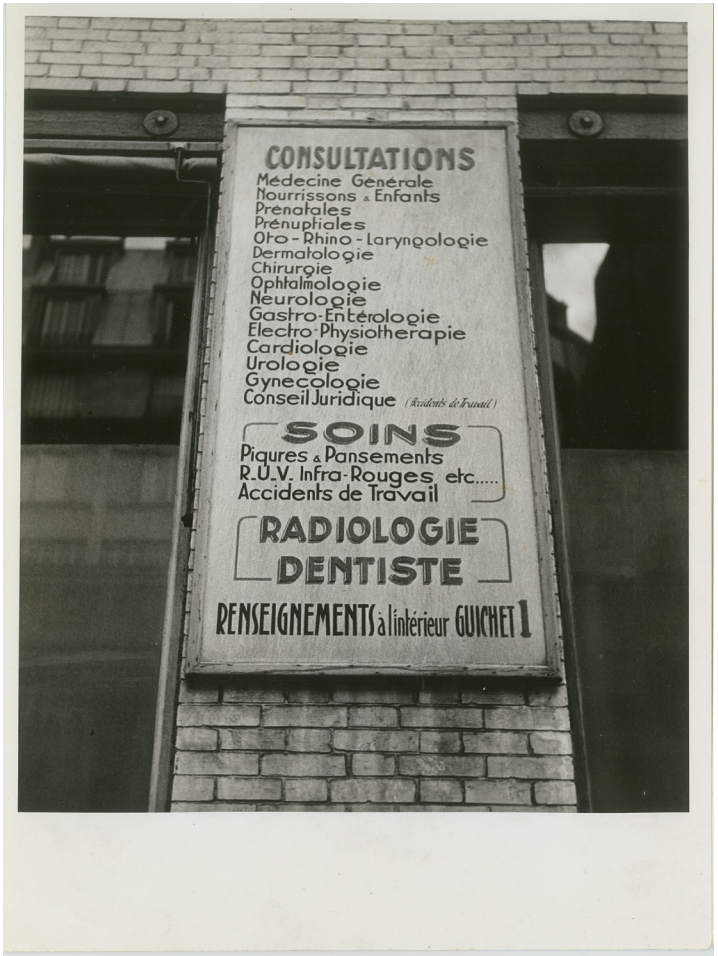

Devanture du centre de santé des métallurgistes « Dr. Pierre Rouquès », années 1945-1947, fonds Association Ambroise Croizat (AAC)

Cabinet dentaire au centre de santé des métallurgistes « Dr. Pierre Rouquès », années 1945-1947, fonds Association Ambroise Croizat (AAC)

En effet, à la Libération, l'immeuble du 9 rue des Bluets est transformé en polyclinique. Elle propose des consultations médicales gratuites, une antenne chirurgicale, un cabinet dentaire, un centre médical pour les enfants, la radiographie, les analyses médicales et la kinésithérapie. La polyclinique incarne une médecine sociale, caractérisée par la qualité des soins à un faible coût pour le travailleur et la travailleuse.

Deux grands noms, Pierre Rouquès, résistant et militant engagé en faveur des ouvriers, et Fernand Lamaze, pionnier de l'accouchement sans douleur, sont étroitement associés à cette initiative.

Le Dr Pierre Rouquès, directeur de la polyclinique, confie la direction médicale de la maternité au Dr Fernand Lamaze. Ce dernier introduit en France la méthode soviétique de l'accouchement sans douleur, qu'il adapte à la culture française. Son implantation transforme les relations du médecin et de la patiente, en rendant les femmes actrices de leur accouchement. Le Dr Lamaze donne des cours aux ouvrières sur le fonctionnement du corps, la préparation psychologique et la respiration.

En 1951, l'établissement prend le nom de Centre de santé Docteur Pierre Rouquès. Il développe alors une double activité : les soins externes, rue Jean-Pierre Timbaud, et les actes hospitaliers, rue des Bluets.

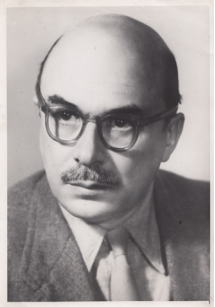

Portrait de Pierre Rouquès
© DR | coll. IHS CGT Métaux

Le docteur Fernand Lamaze assurant un cours de préparation à l'accouchement sans douleurs à la polyclinique des métallurgistes à Paris (11e arr.)
© DR | coll. IHS CGT Métaux

IMG_03 : cours de préparation à l'accouchement sans douleurs réalisé à la polyclinique des métallurgistes à Paris (11e arr.)
© DR | coll. IHS CGT Métaux

Jeune mère allaitant son nouveau-né à la maternité, années 1940, Fonds AAC

IMG_04 : couverture de La Revue des travailleuses, publication mensuelle de la CGT annonçant l'accouchement sans douleur, en juin 1953
© coll. IHS CGT Métaux

23/11/1957

Première grande loi sur le handicap. Elle affirme le droit au reclassement professionnel des travailleurs handicapés et mentionne l'obligation d'emploi.

En 1950, le centre de rééducation professionnelle Suzanne Masson est créé à la suite d'un accord entre l'Union syndicale des métallurgistes de la région parisienne et la Sécurité sociale.

Le centre Suzanne Masson : changer de cap, retrouver confiance

Le centre Suzanne Masson accueille des hommes et des femmes de 17 à 40 ans reconnus comme travailleurs handicapés.

Sa mission : aider celles et ceux qui, à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie invalidante, ne peuvent plus exercer leur métier, en leur redonnant confiance et autonomie grâce à la formation.

À rebours des méthodes classiques de formation, ce centre prend en compte les capacités physiques, la condition morale, les connaissances intellectuelles et l'évolution de la pathologie de chaque personne. Les formations durent de 10 mois à un an.

Tourné vers l'innovation, le centre forme aux métiers techniques (électronique, mécanique, comptabilité, sténo-dactylographie), et propose très tôt une formation au dépannage de téléviseurs alors même que ces appareils ne sont pas encore entrés dans tous les foyers français.

Inauguration du centre Suzanne Masson, visite des ateliers télévision, 1951, Fonds AAC

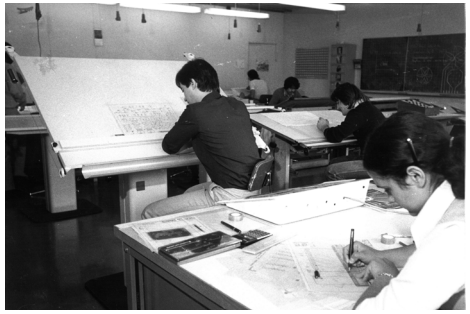

Formation Dessinateur en matériel électronique, années 1970, Fonds AAC

Formation sténo-dactylographes années 1970, Fonds AAC

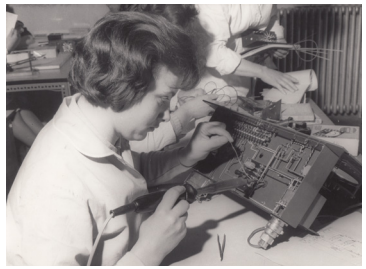

Centre Suzanne Masson, section monteuses-câbleuses-soudeuses, années 1950-1960. © DR | IHS CGT Métallurgie

Formation Montage-Réglage d'équipages et appareillages, 1973, Fonds AAC

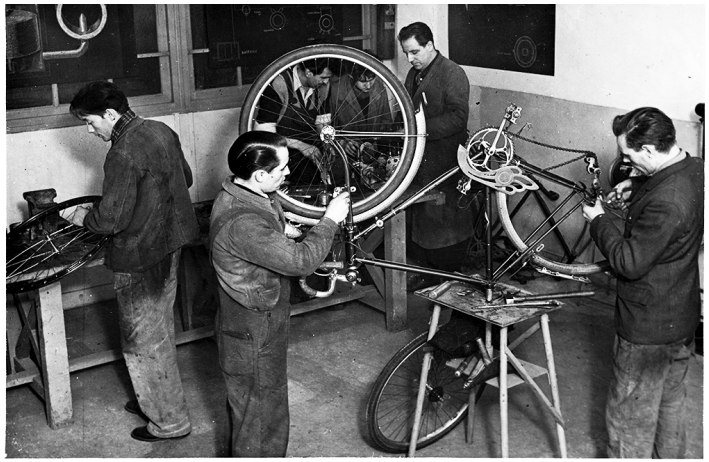

Atelier Cycles 1956, Fonds AAC

Une offre de formation diversifiée

Dans les années 1960, l'offre de formation s'étoffe pour favoriser l'insertion dans des secteurs en tension offrant de nouveaux débouchés. Cette diversification se poursuit dans les années 1970, portée par l'essor du secteur tertiaire qui emploie alors une part croissante de la population active.

De l'accueil médical au Service médico psycho-social (MPS)

Dès l'ouverture du Centre Suzanne Masson, un service médical est instauré afin de répondre aux besoins d'un public majoritairement atteint de tuberculose. Un médecin et une infirmière réalisent les premiers examens à l'arrivée des bénéficiaires, en lien avec le Centre de santé Dr Pierre Rouquès. Beaucoup vivent dans une précarité sociale : certains doivent travailler en dehors du stage pour subvenir aux besoins de leur famille, tandis que d'autres ne disposent que d'un repas par jour, celui de la cantine, et se contentent d'un casse-croûte le soir.

En 1959, un service social voit le jour avec l'arrivée d'une assistante sociale, bientôt épaulée par une secrétaire médico-sociale. L'équipe médicale se renforce en 1961 avec la présence de plusieurs spécialistes : généraliste, pneumo-phtisiologue, psychiatre, rhumatologue, ainsi que de kinésithérapeutes, infirmières et d'une secrétaire médicale.

En 1964, les services médical et social sont fusionnés au sein d'un service médico-social placé sous la responsabilité de l'assistante sociale.

Cette approche globale est poursuivie par les équipes des centres Suzanne Masson et Jean-Pierre Timbaud. Elles assurent un accompagnement médico-psycho-social coordonné, en lien étroit avec les formateurs.

Equipe du service médical, années 1960. Fonds AAC

Vouzeron, d'un lieu de vacances à un lieu de santé

Avec le soutien de la Sécurité sociale, le lieu de vacances de Vouzeron devient un aérium en 1949. Des enfants viennent y reprendre des forces et soigner leurs maladies pulmonaires. En 1951, l'aérium est transformé en maison de repos et de convalescence, agréée par la santé publique et conventionnée par la Sécurité sociale. Ouverte à tous les travailleurs, cette maison de repos offre un cadre propice à la récupération après un accident ou une maladie.

Colonie de vacances, avant 1949, domaine de Vouzeron, Fonds AAC

Aérium, domaine de Vouzeron, 1950, Fonds AAC

Aérium, domaine de Vouzeron, 1950, Fonds AAC

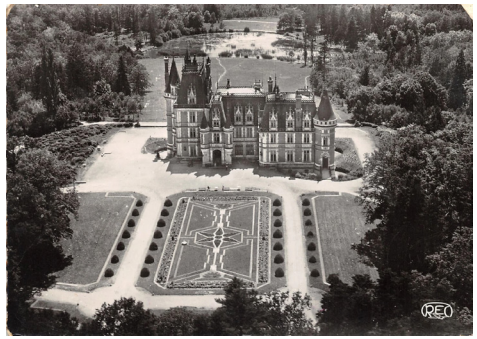

Aérium, domaine de Vouzeron, 1950, Fonds AAC

Maison de repos Ambroise Croizat, domaine de Vouzeron, 1951-1960, Fonds AAC

1970-1980

STRUCTURATION MODERNISATION ET FUSION

Un contexte social en mutation

Entre croissance économique et montée des inégalités, la France des années 1960-1970 connaît de profonds bouleversements. L'urbanisation s'accélère avec les programmes de relogement massif et l'essor des HLM. Si la loi du 23 novembre 1957 a peu d'effet sur l'emploi des personnes en situation de handicap, les évènements de mai 1968 insufflent un nouvel élan de solidarité. La question du handicap commence alors à être abordée de manière plus globale, au-delà du seul champ professionnel, en incluant les dimensions du quotidien : logement, santé, transport, etc.

Parallèlement, la société se modernise : les femmes gagnent en autonomie, notamment grâce à la légalisation de la contraception (1967), au droit de travailler sans l'autorisation de leur mari et d'ouvrir un compte bancaire (1965). Mais les mutations économiques, marquées par les chocs pétroliers et la crise industrielle, fragilisent les populations les plus vulnérables. Dans ce contexte, la loi de 1975 en faveur des personnes en situation de handicap met l'accent sur les droits fondamentaux et marque une avancée sociétale majeure.

Création des associations et structuration des missions

En 1973, la gestion des établissements, issus d'un réseau de solidarité, est confiée à deux associations distinctes :

- L'association Ambroise Croizat[4], constituée officiellement le 17 mai 1973, prend en charge la Maison de repos et de convalescence Ambroise Croizat, puis le Centre de santé Docteur Pierre Rouquès (ex polyclinique des métallurgistes).
- L'association Suzanne Masson développe la formation professionnelle pour adultes, notamment pour les travailleurs en situation de handicap qui ne peuvent plus exercer leur métier d'origine.

Fusion et pérennisation des activités

En 1985, l'association Ambroise Croizat intègre l'association Suzanne Masson et reprend la gestion de l'ensemble des établissements :

- Le Centre de santé Docteur Pierre Rouquès futur Hôpital Pierre Rouquès-Les Bluets.
- Trois Établissements et services de réadaptation professionnelle (ESRP) qui forment et accompagnent des personnes en situation de handicap vers un emploi durable :

Louis Gatignon (Vierzon).

Suzanne Masson (Paris 12e),

Jean-Pierre Timbaud (Montreuil),

4. L'association Ambroise Croizat est une émanation de la fédération CGT des travailleurs de la métallurgie et de l'Union syndicale des métallurgistes de la région parisienne. Elle a pour but la prévention et le traitement de la maladie et des accidents, la convalescence, le repos et la réinsertion sociale, ainsi que la préparation à l'accouchement sans douleur et l'accouchement.

Polyclinique des métallurgistes, Paris (11e arr.), 1945-1947, Fonds AAC

Centre de santé Docteur Pierre Rouquès

Dans un contexte où les revendications pour les droits des femmes trouvent une traduction juridique, le centre de santé s'oriente progressivement vers la santé des femmes. Cette évolution se concrétise par l'ouverture d'un centre de planification en 1974, puis, dès 1975, par l'intégration de l'interruption volontaire de grossesse (IVG), au lendemain de la loi Veil.

En 1978, l'établissement obtient le statut d'hôpital, ce qui permet un meilleur équilibre de ses activités. Mais au fil des années, l'évolution des modalités de tarification des soins externes vient fragiliser son fonctionnement. Entre 1982 et 1985, sous la pression des tutelles[5], une séparation juridique et financière est imposée entre les activités hospitalières et les consultations externes. Mais après quarante ans d'activité, le dispensaire de la rue Jean-Pierre Timbaud doit fermer ses portes, en raison de la diminution des subventions allouées par le Ministère de la Santé et la Ville de Paris, dans un contexte général de privatisation croissante du secteur de la santé. Cette fermeture brouille la lisibilité de l'offre de soins et de nombreuses personnes en concluent, à tort, que l'hôpital de la rue des Bluets a lui aussi fermé ses portes, ce qui entraîne une baisse de la fréquentation.

A long terme, cette réorganisation fragilise la pérennité de l'établissement, en rompant l'équilibre entre sa mission sociale et les contraintes économiques. Une réflexion sur son avenir est alors engagée, et à partir de 1986, les services liés à la gynécologie-obstétrique sont privilégiés, marquant un recentrage exclusif sur la santé des femmes.

5. Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) et Caisse régionale de l'Assurance Maladie en Île de France (CRAMIF).

Centre de réadaptation professionnelle Louis Gatignon, années 1980, Fonds AAC

Centre Louis Gatignon : de la convalescence à la réinsertion professionnelle

Le centre Louis Gatignon est le fruit de la transformation progressive de la Maison de repos et de convalescence Ambroise Croizat, fondée en 1951 sur le site de Vouzeron.

Alors que cette maison de repos connaît une baisse marquée de son taux d'occupation, entraînant des difficultés croissantes, plusieurs restructurations sont engagées. La gestion de l'établissement est confiée à l'association Ambroise Croizat, tandis que l'association Suzanne Masson prend en charge le développement des activités du site, notamment un projet de centre de formation. Cette orientation aboutit en 1982, avec un arrêté conjoint du ministre de la Solidarité nationale et du ministre du travail, qui valide officiellement la création du centre de rééducation professionnelle Louis Gatignon. Le 6 mai 1985, la Maison de repos ferme définitivement ses portes et laisse place au centre Louis Gatignon, dédié à la formation et la réadaptation professionnelle des personnes en situation de handicap.

Centre Suzanne Masson à l'heure des mutations technologiques et sociales

Les années 1980 sont marquées par des évolutions technologiques majeures : le développement du TGV, l'arrivée du Minitel dans les foyers et la diffusion du micro-ordinateur transforment en profondeur les modes de vie et de travail. Le centre Suzanne Masson adapte ses formations à ces mutations, en intégrant les nouvelles compétences attendues dans le monde professionnel.

En 1981, des locaux entièrement rénovés permettent d'accueillir jusqu'à 320 bénéficiaires dans des conditions améliorées. Dans le même temps, les formations évoluent pour intégrer des méthodes pédagogiques innovantes et des technologies émergentes, en phase avec les transformations du monde du travail.

En tenant compte de la dimension sociale des publics accompagnés, les parcours se personnalisent davantage afin de répondre à une plus grande diversité d'usagers, souvent fragilisés sur les plans physique, psychologique ou social. Une démarche pluridisciplinaire est mise en œuvre pour répondre à ces nouvelles réalités. L'accompagnement s'organise autour d'une démarche centrée sur le projet de chaque personne et l'acquisition de son autonomie.

Formation Centre Suzanne Masson, 1980, Fonds AAC

Formation technicien.ne de maintenance industrielle, 1980, Fonds AAC

Centre Jean-Pierre Timbaud : un tremplin vers l'emploi au cœur de Montreuil

Dès 1974, l'Union fraternelle de la métallurgie (UFM) porte un nouveau projet : créer un centre de formation professionnelle pour adultes handicapés pour renforcer l'offre de formation du centre Suzanne Masson. Ce projet s'inscrit dans un programme plus large : bâtir un complexe intersyndical de la CGT, réunissant les sièges des principales organisations syndicales et des associations gestionnaires, la polyclinique et un centre de formation professionnelle. Finalement, seul ce dernier est maintenu : le centre Jean-Pierre Timbaud.

Après plusieurs années de concertation et de travaux, ce centre est prêt à accueillir ses premiers usagers : des locaux spacieux et lumineux, un accompagnement médico-social intégré et des équipements pédagogiques adaptés. Le centre Jean Pierre Timbaud est inauguré le 7 mars 1984, dans un contexte politique et législatif en pleine évolution : la loi de décentralisation de 1982 place le centre sous la tutelle du Conseil régional d'Île-de-France, tandis que la création de l'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (AGEFIPH) vise à favoriser leur emploi dans le secteur privé (6 %).

Travaux de construction au 2 mars 1982, © Marcel Delius, Fonds UFM

Centre Jean Pierre Timbaud, 1984, Fonds UFM

Inauguration du Centre Jean-Pierre Timbaud en présence du préfet du 93, 1984, © Marcel Delius, Fonds UFM

Cette ouverture permet d'augmenter de 35 % la capacité d'accueil en région parisienne. Dès la première année, il accueille 168 stagiaires d'une moyenne d'âge de 37 ans, venus se former dans les domaines de la robotique et de la bureautique. Il complète ainsi l'offre du centre Suzanne Masson, spécialisé dans les métiers de l'électronique. Le centre forme à une diversité de métiers : monteur dépanneur en microtechnique, monteur câbleur d'automatismes industriels, aide-comptable, sténodactylo-correspondancière, technicien en comptabilité de gestion informatique, agent technique automaticien ou en robotique. De nouvelles méthodes pédagogiques sont initiées avec la mise en place d'un environnement d'apprentissage au plus proche du milieu professionnel. Des liens et des partenariats avec les entreprises sont développés afin de mieux appréhender les finalités professionnelles. Les formations ne cessent d'évoluer pour s'ajuster aux mutations du monde du travail et aux besoins de la société, tout en tenant compte du potentiel de chaque personne accompagnée.

ANNÉES 2000

FACE AUX MUTATIONS SOCIALES DES VINGT DERNIÈRES ANNÉES

Une réponse humaniste aux enjeux d'aujourd'hui

S'inscrivant dans les dynamiques de transformation, l'association porte un regard lucide sur la société, en interroge les structures, identifie les leviers d'action et agit là où les besoins sont les plus urgents. Cette vision se traduit concrètement par le développement de ses lieux de soin et de formation pensés autour de l'humain. Chacun d'eux, l'hôpital Pierre Rouquès - Les Bluets ou les ESRP Ambroise Croizat, vise à permettre à toute personne accompagnée de se sentir reconnue, soutenue, et capable de trouver – ou retrouver – sa place.

C'est ainsi qu'à l'hôpital, l'accompagnement dépasse largement le traitement des pathologies : il englobe la prévention, le soutien, la bienveillance et une approche holistique des patientes, avec la volonté d'améliorer leur qualité de vie sur le long terme.

Dans les ESRP, la réadaptation professionnelle va bien au-delà de l'accès à l'emploi : elle s'inscrit dans une dynamique d'inclusion, en prenant en compte le bien-être physique, mental et social des personnes en situation de handicap.

Face aux mutations de la société, l'association ajuste ses dispositifs pour répondre aux besoins évolutifs des publics accueillis et leur donner les moyens concrets de construire leur avenir. Dans le secteur social et médico-social, elle intervient auprès de personnes, âgées en moyenne de 45 ans, dont le parcours professionnel a été interrompu par un accident ou la maladie. L'accompagnement proposé vise une réinsertion progressive dans le monde du travail, contribuant ainsi à leur participation durable à la vie sociale et économique. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des principes fondateurs de la Sécurité sociale de 1945, basés sur la solidarité et l'émancipation.

En 2000, les syndicats métallurgistes CGT de la région parisienne prennent la décision de construire de nouveaux locaux pour la maternité. À l'issue d'échanges avec l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), le site de l'hôpital Armand-Trousseau est retenu. Le nouvel hôpital est inauguré en janvier 2007 sous le nom d' Hôpital Pierre Rouquès-Les Bluets.
Solidarité, convivialité, respect des femmes, des pères et des enfants, engagement médical humaniste et refus de la marchandisation de la santé : autant de principes fondateurs qui continuent d'inspirer son action.

L'association dispose d'un siège social à Montreuil et est affiliée à plusieurs réseaux nationaux du secteur sanitaire et médico-social : la Fédération des associations gestionnaires et d'établissements de réadaptation pour personnes handicapées (FAGERH), la Fédération des établissements hospitaliers et d'assistance privés à but non lucratif (FEHAP), et l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOPSS).

Daniel Pellet Robert

ENTRETIEN

DANIEL PELLET ROBERT

Ancien président de l'association de 2022 à 2024 et vice-président de 2016 à 2022

1. En tant qu'héritière d'un projet social engagé dès les années 1930, l'association Ambroise Croizat a traversé de nombreuses transformations. Quels ont été, selon vous, les principaux défis sociétaux auxquels elle a dû faire face au cours des vingt dernières années ?

Depuis vingt ans, les secteurs sanitaires et médico-sociaux ont connu de nombreux bouleversements et ont fait face à des défis majeurs. Les politiques publiques ont mis en œuvre des réformes structurelles qui ont percuté notre association : réformes successives du système de santé (loi HPST, loi santé de 2016), changement de paradigme dans l'approche du handicap (loi du 11 février 2005), création des Maisons départementales pour les personnes handicapées (MDPH) en 2006 et des Agences régionales de santé en 2010, encadrement plus strict des financements et évolution du dialogue de gestion avec un renforcement du pilotage médico-économique dans un contexte de maîtrise des moyens accordés à notre secteur d'activité.

Dans le même temps, les évolutions sociétales ont été nombreuses et importantes : évolutions technologiques et généralisation des outils numériques, mutations sociales et scientifiques avec notamment l'élargissement de la PMA aux couples de femmes.

Face à ces transformations, l'association a dû repenser ses modes de fonctionnement tout en préservant ses valeurs fondatrices de solidarité et d'humanisme.

L'enjeu a été de conjuguer fidélité au projet social et capacité d'innovation dans un environnement en constante évolution.

Pour cela, l'association s'est penchée sur la transformation de son modèle de gouvernance, elle a mutualisé et professionnalisé ses équipes sans céder aux externalisations, elle a investi dans les nouvelles technologies pour moderniser ses infrastructures, elle a mis en place de nouveaux modèles de gestion pour maintenir un équilibre entre contrainte budgétaire et qualité des soins et de l'accompagnement.

Ces défis ont renforcé le rôle de l'association dans sa capacité à porter une parole singulière et de proposer des réponses adaptées aux besoins des usagers qu'elle accueille.

2. Comment l'association a-t-elle su préserver ses valeurs fondatrices – fraternité, solidarité, respect mutuel – tout en adaptant ses missions aux évolutions des besoins sanitaires et sociaux des publics accompagnés ?

L'association a su maintenir, au fil du temps, un équilibre entre attachement à ses valeurs fondatrices et capacité à évoluer. Cette continuité passe par une culture de l'innovation sociale, qui a permis d'anticiper les transformations de la société et d'y répondre concrètement.

Dans le domaine de la santé, l'hôpital Pierre Rouquès - Les Bluets s'est engagé très tôt dans certaines pratiques nouvelles, comme la congélation des ovocytes, avant même que le cadre légal ne l'autorise. Aussi, quand la loi a été votée, nous étions déjà prêts. Il a également ouvert l'accès à la procréation médicalement assistée (PMA) à toutes les personnes concernées, sans distinction de situation familiale ou d'orientation sexuelle, à une époque où cela restait marginal.

Du côté de nos Établissements et services de réadaptation professionnelle (ESRP), cette capacité d'adaptation s'est traduite par l'évolution des formations en fonction des réalités économiques, notamment dans des secteurs comme l'informatique. Une entreprise adaptée a même été reconstituée au sein d'un centre de formation, afin de proposer à nos bénéficiaires des mises en situation proches du monde du travail. Cette volonté d'innovation s'inscrit dans une démarche d'inclusion fondée sur la réalité des besoins.

3. Du côté de l'hôpital Pierre Rouquès - Les Bluets, quelles ont été les grandes transformations opérées pour répondre aux enjeux contemporains de santé des femmes ?

Fidèle à ses valeurs humanistes, l'hôpital Pierre Rouquès - Les Bluets a toujours su évoluer avec la société, en intégrant les transformations sociales, familiales et sanitaires. Une attention particulière est portée à l'ensemble des personnes concernées par la parentalité, quels que soient leur genre, leur orientation sexuelle ou leur situation familiale. Cette ouverture s'inscrit dans une démarche de respect, d'accueil et d'écoute des besoins réels des patientes et des familles.

La période du Covid a aussi illustré cette capacité d'adaptation : dans un contexte de forte tension sociale et médicale, l'hôpital a accueilli des femmes confrontées à des situations de grande détresse, parfois victimes de violences. Avec l'accord de l'ARS, des interruptions volontaires de grossesse ont pu être pratiquées dans ces circonstances difficiles.

Ces réponses concrètes témoignent d'une approche de la santé des femmes qui reste globale, humaine, et attentive aux réalités vécues.

4. Dans un contexte de forte pression gestionnaire, comment l'association a-t-elle préservé un cadre d'action qui permette aux professionnels – soignants, formateurs ou accompagnants – d'exercer pleinement leur mission d'intérêt général ?

Comme toute structure associative, l'association Ambroise Croizat ne poursuit aucun but lucratif : l'ensemble des ressources est réinvesti dans ses missions, dans les équipements ou dans l'amélioration des conditions de travail. Ce fonctionnement permet de garantir aux équipes une certaine autonomie, propice à l'expérimentation et à l'innovation dans les pratiques.

Au cours des vingt dernières années, l'association a dû faire face à plusieurs difficultés financières, liées à la fois au durcissement des politiques publiques et à des fragilités internes de gestion. Pour sécuriser son fonctionnement, elle a distingué juridiquement ses deux grands domaines d'activité – santé et médico-social – tout en maintenant une cohérence globale dans l'action. Cette séparation permet notamment d'éviter qu'une difficulté dans un secteur n'impacte l'autre.

Dans le même temps, les liens entre établissements se sont renforcés, remplaçant progressivement les logiques de cloisonnement ou de concurrence par une dynamique collégiale. Des coopérations ont vu le jour entre les équipes de l'hôpital et celles des ESRP, favorisant des synergies.

Des décisions structurelles ont accompagné cette évolution. La réinternalisation des services techniques, par exemple, a permis à l'hôpital de réagir rapidement à une cyberattaque, en rétablissant le fonctionnement des services en trois jours.

L'association s'appuie aujourd'hui sur un collectif de près de 600 professionnels salariés, engagés dans leur mission. Ce modèle exclusivement salarié, rare dans le monde associatif, constitue l'un des fondements de sa stabilité et de sa capacité à se projeter dans la durée.

5. Comment l'association a-t-elle adaptée ses pratiques, tant dans le soin que dans la formation, pour accompagner des publics dont les parcours de vie sont souvent plus fragilisés ou invisibilisés ?

Dans la continuité de son engagement historique, l'association place la personne au centre de ses pratiques, qu'il s'agisse du soin ou de la formation. Cette approche repose sur une mobilisation collective des professionnels : il ne s'agit pas seulement d'un accompagnement technique, mais d'un travail pluridisciplinaire pensé autour du projet de chaque individu.

Dans les ESRP, cette dynamique se traduit par un accompagnement individualisé, construit en lien avec les réalités de vie des stagiaires et les obstacles qu'ils peuvent rencontrer. Le but est de redonner de la lisibilité à leur parcours et de les soutenir dans la construction d'un projet professionnel réaliste et porteur de sens.

À l'hôpital également, cette approche se retrouve dans la relation de soin, notamment à la maternité : les futures mères sont écoutées, leurs souhaits pris en compte, et les équipes s'organisent autour d'elles pour les accompagner au plus près de leurs besoins, y compris après le retour à domicile. Psychologues, soignant·es, professionnel·les du lien social travaillent ensemble pour que chacun, chacune, quelle que soit sa situation, soit accueilli·e et soutenu·e dans son cheminement.

6. Enfin, quels sont selon vous les grands enjeux qui attendent l'association demain pour continuer d'agir « là où les besoins sont les plus urgents », et rester fidèle à l'esprit de justice sociale qui a présidé à sa création ?

Les besoins évoluent, et l'association a toujours dû se réinterroger sur les publics qu'elle accompagne et sur la façon dont elle les accueille. Dès les années 2000, au moment de l'élaboration de ses orientations stratégiques, une inquiétude se faisait déjà jour : le développement des politiques d'inclusion allait progressivement rediriger les

personnes en situation de handicap les plus autonomes vers le milieu ordinaire, laissant aux ESRP un public plus fragile, parfois plus éloigné de l'emploi.

Ce basculement a nourri une réflexion profonde : comment aller plus loin dans l'accueil des publics les plus vulnérables, notamment ceux qui restent en dehors des dispositifs ? Faut-il se tourner vers des personnes encore peu prises en compte, comme certaines personnes autistes ou très éloignées de la vie sociale ? Pour l'association, cet enjeu reste central. Il ne s'agit pas de renoncer à ce qu'elle sait faire – notamment la formation qualifiante, remise en cause dans d'autres établissements – mais de maintenir cette exigence tout en élargissant le champ des publics concernés.

La question du financement est aussi un défi majeur : la prise en charge des formations est de plus en plus dépendante des conseils régionaux, qui tendent à se désengager des formations qualifiantes pour les personnes en situation de handicap. L'enjeu est donc aussi politique : défendre un service public inclusif, capable de répondre aux besoins réels, et alerter les pouvoirs publics sur les impasses actuelles.

Du côté de la santé, les évolutions sociétales appellent également des réponses concrètes. Par exemple : les offres en hôpital de jour, mis en place à l'hôpital Pierre Rouquès - Les Bluets, répondent à des besoins, notamment en gynécologie. À Paris, l'absence de cabinets en secteur 1 rend l'accès aux soins difficile. Le nombre élevé de femmes reçues dans ces structures prouve l'ampleur du besoin.

7. Quel sens cela a-t-il aujourd'hui qu'une organisation syndicale s'investisse dans les réalisations sociales portées par l'association Ambroise Croizat ?

L'implication de la CGT dans l'association Ambroise Croizat s'inscrit dans une longue tradition de réalisations sociales. Le lien entre syndicalisme et action sociale remonte aux origines mêmes de l'association, et à la figure d'Ambroise Croizat, ministre du travail qui a défendu la Sécurité sociale. Dès les premières décennies, il s'agissait de faire la démonstration que d'autres manières de soigner, de former et d'accompagner étaient possibles – comme ce fut le cas, historiquement, avec l'accouchement sans douleur développé avec le Dr Lamaze.

Cet engagement syndical a également joué un rôle déterminant à des moments critiques. Lors de la crise financière majeure traversée par l'association, marquée par un déficit de plusieurs millions d'euros à l'hôpital et dans les ESRP, la CGT s'est opposée à un plan de démantèlement des structures, qui prévoyait notamment des licenciements massifs, la vente à la découpe des activités (maternité, PMA) et le recours accru à l'externalisation. Au contraire, l'organisation syndicale a défendu un projet de redressement global, sans suppression de postes, en maintenant l'unité de l'association. Cette mobilisation, qui s'est aussi traduite par une large campagne de soutien, a permis à l'association de se stabiliser durablement.

Le rôle syndical ne s'arrête pas à la défense : il s'incarne aussi dans l'expérimentation. La CGT a ainsi contribué à mettre en œuvre, dans les établissements de l'association, des propositions portées nationalement, comme celle d'une « sécurité sociale professionnelle », pensée pour accompagner les travailleurs tout au long de leur vie : périodes de formation, transitions, aléas de parcours. Dans le secteur social, médico-social de l'association, cela s'est traduit par des conditions de travail et de rémunération mieux reconnues, ainsi que par un engagement fort envers les personnels.

Enfin, cette relation entre la CGT et l'association repose sur une logique de démonstration : montrer, par l'action, qu'un service public de qualité, accessible, ancré dans les besoins des territoires et respectueux des usagers comme des professionnels, est possible. À une époque où certains hôpitaux de proximité peinent à recruter ou à maintenir des services essentiels, cette expérience associative reste un appui utile pour nourrir des propositions syndicales concrètes. En ce sens, elle est à la fois un héritage vivant et un levier d'action collective.

Comité éditorial : Abdelkrim AHIL, Nathalie GAMIOCHIPI, Sylvie GAUTIER .
Rédaction et recherche iconographique : Sylvie GAUTIER
Conception graphique et mise en page : Camille Le Ricousse
Impression : Association Ambroise Croizat, - Paris, Novembre 2025

ASSOCIATION
AMBROISE CROIZAT